

A Vaires-sur-Marne, le 26 février 2026,

Maison des Sports de Pagaie
2 Chemin de la Victoire
77 360 Vaires-sur-Marne

Tel. +33 (0)1 45 11 08 50
Email. ffck@ffck.org

www.ffck.org

Destinataires :

- Mesdames, Messieurs les Présidents des Comités Régionaux de Canoë Kayak
- Mesdames, Messieurs les représentants des structures membres de la FFCK

Copies pour information :

- Comités Départementaux de Canoë Kayak

Objet : Elections FFCK 11 avril 2026 — Postes vacants Conseil d'Administration

Madame, Monsieur

Lors de notre prochaine Assemblée Générale, le samedi 11 avril 2026, vous serez amenés à voter pour les postes vacants au Conseil d'Administration. Le collège électoral sera composé des délégués régionaux élus lors des Assemblées Générales des comités régionaux, en amont de l'AG fédérale et des représentants et représentantes des structures affiliées, agréées et associées de la FFCK. Les membres de ce collège électoral devront être validés par la Commission de surveillance électorale.

Trois postes sont à pourvoir :

- Un poste réservé de médecin (une femme ou un homme) licencié(e) au sein d'une structure affiliée (collège I),
- Un poste (une femme) licenciée au sein d'une structure agréée (collège II),
- Un poste réservé à une femme ou un homme licencié(e) au sein d'une structure associée (collège III).

**Dans le cadre des obligations de parité, le sexe du poste à pourvoir du collège III sera défini en fonction du vote du médecin.*

Pour rappel, les candidats devront être titulaires d'une licence annuelle en 2025 et d'une licence annuelle avec pratique en 2026.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser, cet appel à candidature auprès des licenciés de vos régions et de vos structures.

Les candidates et candidats devront faire part de leur candidature au siège de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie à l'aide du formulaire ci-joint au plus tard le 12 mars 2026, par courrier postal adressé au siège de la FFCK — 2 Chemin de la Victoire, 77360 Vaires-sur-Marne (cachet de la poste faisant foi).

Après validation de la commission de surveillance électorale, les candidatures officielles seront diffusées sur notre site internet et auprès des comités régionaux et départementaux au plus tard le 27 mars 2026.

Le service juridique de la Fédération reste à votre disposition à l'adresse ag@ffck.org pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Maryse VISEUR
Secrétaire Générale

